

Sécurisation du site troglodytique de l'Abbaye de Brantôme

Point de situation au 17/09/2024

Un petit historique rapide...

2016 : Compétence Tourisme transférée aux EPCI, convention de mise à disposition gratuite du site touristique de l'Abbaye entre la Commune et la CCDB.

2022 : Projet de valorisation globale du site de l'Abbaye et du parcours troglodytique (architecte Philippe Dangles)

2023 : Chutes arbres et rochers ayant entraîné la fermeture totale du site le 30 oct.

2024 : ANTEA désigné comme Maître d'œuvre pour la Commune et la CCDB.

- Etudes complémentaires :

- > Expertise arboricole (novembre 2023)
- > CEREMA pour expertise complémentaire garenne et grottes
- > visite CDNPS (Com. Dptale Nat. Paysages Sites) avec avis favorable 27 juin 2024 et décision ministérielle favorable le 30/07/2024
- > visite ABF pour avis piliers confortement grottes (visite des lieux le 9 août 2024)
- > visite CEN (Cons. Esp. Nat.) et sous-Préfet le 06 septembre 2024

Deux opérations de travaux

Deux opérations distinctes identifiées :

- Sécurisation garenne et falaises (maitrise d'ouvrage: Commune de Brantôme-en-Périgord)
- Confortement des grottes (maitrise d'ouvrage: CC Dronne et Belle)

Pour les 2 opérations de travaux :

- Assistant administratif à maitrise d'ouvrage : SEMIPER-TERREN
- Assistant technique à maitrise d'ouvrage : Céréma
- Maître d'œuvre : ANTEA

Définition des zones de compétence

- Le secteur Sud : 100 % Brantôme en Périgord
- Le secteur Nord : 100 % Brantôme en Périgord
- Le secteur central : à la fois CCDB et BEP



Travaux de sécurisation falaise

3 zones ont été définies (partie centrale) :

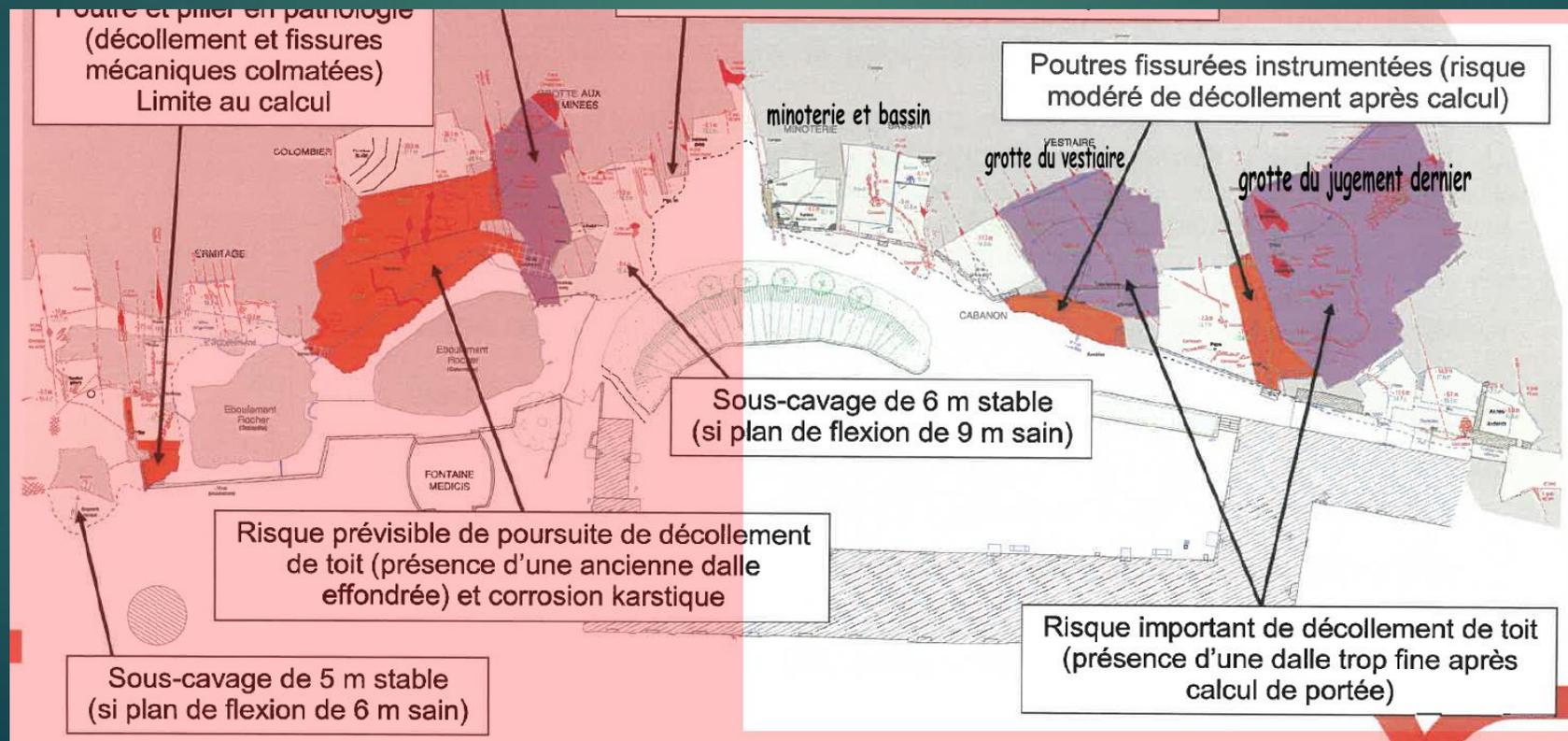
- Profondeur 5/8 m : strate herbacée, ronciers et grillage plaqué (jaune)
 - Profondeur 50/70 m : végétation arbustive < 10m (orange)
- Profondeur 20 m : zone sans contraintes, arbres de haut jet (vert)



Zones à risque grottes partie centrale

Les 2 zones concernées sont la grotte du jugement dernier et la grotte du vestiaire (et leurs entrées).

La zone du bassin et de la minoterie n'est pas concernée par ces risques.



Les travaux de confortement des grottes



Entrée grotte du vestiaire : 2 piliers



Grotte du vestiaire : 1 pilier



Entrée grotte du Jgt Dernier :
2 piliers



Grotte du Jgt Dernier :
3 piliers

Au total :

8 piliers béton de 1,50m de diamètre

Chapiteaux piliers entre 2,50m et 5 m de diamètre

Grillage plaqué plafond grotte du JD

Les contraintes administratives

Contraintes connues au 16/09/2024

- ✓ ***Bucheronnage*** : à réaliser en hiver, il ne doit pas y avoir de feuilles
- ✓ ***Travaux piliers et grillage plafond grottes*** : hors période hivernale (déc/ fév) car hibernation des chauve-souris.
- ✓ ***Fonds « Barnier »*** : pas de début des travaux avant l'instruction du dossier
- ✓ Validation ***tests de convenance*** (ancrage filets pare-blocs)

Les contraintes administratives

Nouvelle contraintes apparues suite à réunion du 17/09/2024

✓ *Chiroptères :*

- étude complémentaire par un écologue (avis CEN insuffisant) avec évaluation d'un éventuel impact résiduel (malgré les procédures d'évitement) qui entraînerait une demande de dérogation espèces protégées pour les grottes (durée instruction jusqu'à 6 mois)
- Découverte de 13 arbres gîtes sur la garenne avec nécessité de les conserver

Éléments de décision

Les **délais d'instruction de la DREAL** (pouvant aller jusqu'à 6 mois) et l'obligation d'attendre la **décision d'attribution du Fonds Barnier** (ne pouvant être déposé qu'en début d'année 2025) pour démarrer les travaux font craindre une impossibilité d'ouvrir le site avant la saison 2025.

Ces deux contraintes ne concernent que l'opération de consolidation des grottes. L'opération de sécurisation de la Garenne n'étant soumise qu'à l'obligation de conserver les 13 arbres gites.

Nouveau phasage proposé

Il est donc proposé de faire 2 phases de travaux :

- ✓ *Phase de sécurisation de la garenne (uniquement bucheronnage et filet pare-bloc) dans l'hiver 2024/2025. Ces travaux devraient permettre d'ouvrir l'accès à la cour de l'Abbaye en avril 2025*
- ✓ *Phase de consolidation grottes (+ grillage plaqué Garenne) entre septembre et novembre 2025 afin de réaliser les travaux sans compromettre la saison touristique 2025 et d'être en dehors de la période non dérangement des chauve-souris.*

Ce planning permettrait de garantir une saison touristique quasi normale et d'avoir le temps de finaliser les dossiers DREAL et Fonds Barnier.

Le Cerema devra valider la réouverture de la grotte au public pour les quelques mois qui séparent les 2 opérations (visite de contrôle prévue mi octobre)

Tableau de répartition

Tableau répartition - Travaux urgence sécurisation site Abbaye Brantôme - secteur central (hors secteurs nord et sud) suite au chiffrage ANTEA Group - phase AVP - et réunion du 09/08/2024 sur site

MOA Commune de Brantôme-en-Périgord	CCDB		BEP		TOTAL
<i>Sécurisation de la garenne et des falaises</i>	Taux %	Montant HT	Taux %	Montant HT	Montant HT
Installation, documents généraux	50	7 500,00 €	50	7 500,00 €	15 000,00 €
Travaux préalables en talus et falaise (purges)	100	4 500,00 €	0	- €	4 500,00 €
Ecran pare-blocs	50	32 500,00 €	50	32 500,00 €	65 000,00 €
Grillage plaqué	100	45 000,00 €	0	- €	45 000,00 €
Emmaillotage	50	500,00 €	50	500,00 €	1 000,00 €
Bucheronnage	0		100	55 000,00 €	55 000,00 €
Total sans aléa	48,52	90 000,00 €	51,48	95 500,00 €	185 500,00 €
Aléa 10%		9 000,00 €		9 550,00 €	18 550,00 €
TOTAL HT	48,52	99 000,00 €	51,48	105 050,00 €	204 050,00 €
TOTAL TTC		118 800,00 €		126 060,00 €	244 860,00 €
MOA CC Dronne et Belle					
<i>Confortement Grottes (Jugement Dernier et Vestiaire)</i>	100	290 000,00 €	0	0	290 000,00 €
Aléa 10%		29 000,00 €		- €	29 000,00 €
TOTAL HT		319 000,00 €		- €	319 000,00 €
TOTAL TTC		382 800,00 €		- €	382 800,00 €
TOTAL GENERAL 2 OPERATIONS HT		418 000,00 €		105 050,00 €	523 050,00 €
TOTAL GENERAL 2 OPERATIONS TTC		501 600,00 €		126 060,00 €	627 660,00 €

Les financements envisagés

(vigilance : 2 maitrises d'ouvrages donc 2 plans de financement)

✓ **Etat :**

- ✓ Fonds « Barnier » = Fonds de prévention des risques naturels majeurs (pour les 2 dossiers, à l'étude),
- ✓ DSIL : Attribution 2021 de 42 000€ pour opération « valorisation du site touristique » (CCDB), + autre DSIL ?
- ✓ DETR ?, ...

✓ **Région :** Patrimoine ?

✓ **Département :** ?

- ✓ **Mécénats et Dons privés :** Crédit Agricole (en cours d'étude de faisabilité), Fondation du Patrimoine, autres ...

**Réunion d'un comité des financeurs le lundi 23 septembre
2024**